







EN DÉVELOPPANT LA VALORISATION DES DÉCHETS PLASTIQUES AGRICOLES, NOUS CONTRIBUONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET NOUS PROTÉGEONS NOTRE PLANÈTE





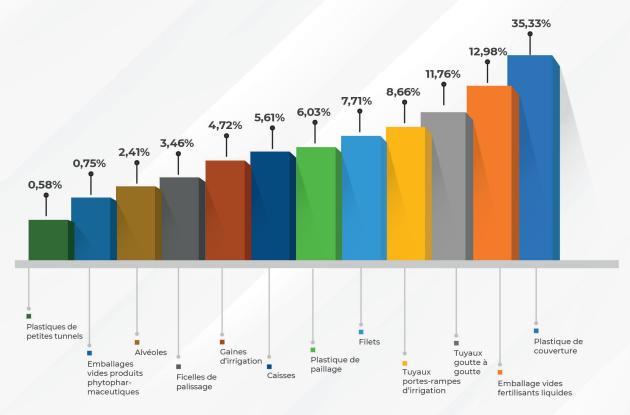




PRÉAMBULE

Le secteur de l'Agriculture constitue l'une des principales sources de déchets plastiques au Maroc. Dans la Région Souss Massa, le gisement des déchets plastiques agricoles généré a atteint 55 584 tonnes en 2018/2019 (Source : Etat des lieux du secteur de recyclage des DPA dans le Souss Massa en 2018/2019 établi par AgroTech SM).

Les produits en matières plastiques sont fortement utilisés sous différentes formes : films plastiques de couverture, films plastiques de paillage, tubes, tuyaux et gaines d'irrigation, emballages des cultures, emballages des produits phytopharmaceutiques, filets agricoles, etc.).



Taux des gisements générés par catégorie de plastique agricole dans la Région Souss Massa

(AgroTech SM, 2020)

Le présent guide technique et pratique est élaboré par l'Association AgroTechnologies du Souss Massa (AgroTech SM) dans le cadre du projet « Valorisation des Déchets Plastiques Agricoles dans la Région Souss Massa » (VDPA), financé par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable (MTEDD).

Il s'agit d'un outil technique et technologique qui permettra aux :

- Agriculteurs d'identifier les types et qualités des divers plastiques agricoles qu'ils sont appelés à utiliser pour leur production agricole (caractéristiques, spécificités, normes, etc.);
- Agriculteurs d'adopter les bonnes pratiques de gestion des déchets plastiques agricoles générés par leur exploitation agricole ;
- Collecteurs et recycleurs d'adopter les bonnes pratiques et techniques de valorisation des déchets plastiques agricoles.

IL EST URGENT D'ACCÉLERÉR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU PLASTIQUE POUR RÉDUIRE SON IMPACT SUR LA PLANETE

ENSEMBLE, GÉRONS MIEUX NOS DÉCHETS



EN RESPECTANT LE PRINCIPE DE LA RESPONSABILITÉ PARTAGÉE, NOUS DONNONS UNE IMAGE POSITIVE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR

Apparue au Maroc dans les années soixante-dix, la plasticulture, en tant que technique agricole utilisant des matériaux plastiques, est aujourd'hui très importante au niveau national et plus particulièrement au niveau de la Région Souss Massa qui consomme le volume le plus important en plastiques agricoles au Maroc.



Centre de Transfert de Technologie (CTT) de l'APEFEL

(Photo de l'AgroTech 2023)

L'utilisation des plastiques agricoles engendre des déchets plastiques agricoles sous différentes formes.

Etant donné que ces déchets plastiques agricoles (DPA) constituent une importante ressource grâce au recyclage, les agriculteurs et les collecteurs-recycleurs doivent être conscients des avantages de la valorisation des plastiques usagés, en respectant les bonnes pratiques communément utilisées pour leur gestion. Le nouveau concept à appliquer dans la gestion des déchets est basé sur le principe actuellement connu sous le nom de "3RV-E", par ordre de priorité.







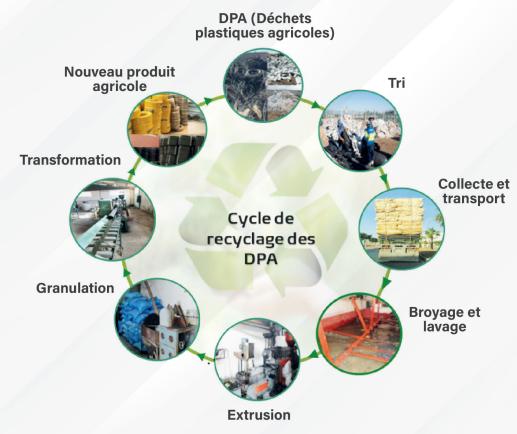




LLIMITAL

LE RECYCLAGE

Le recyclage est un mode de valorisation des déchets plastiques qui les transforment en de nouvelles sources (matières ou énergies) tout en économisant les ressources (matières vierges brutes, eau et énergie) et en minimisant les émissions nocives dans l'air (GES¹), dans l'eau et dans le sol ainsi que tout impact sur la santé humaine.



Cycle de vie de plastiques agricoles

(Figure du Centre Technique de Plasturgie et de Caoutchouc CTPC) (Photos AgroTech SM)



Granulés de plastiques recyclés générés par une unité de recyclage des DPA dans la Région Souss Massa

(Photo AgroTech SM)



AVANTAGES DU RECYCLAGE DES DÉCHETS PLASTIQUES

ENVIRONNEMENTAUX



- Prévenir les problèmes de pollution et de contamination causés par la réutilisation,
 l'incinération et la mise en décharge;
- Préservation des combustibles fossiles non renouvelables;
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie;
- Environnement avec moins de déchets, donc une meilleure qualité de vie et une conscience environnementale globale.

SOCIO-ECONOMIQUES



- Contribution à l'émergence d'une « économie circulaire »;
- Création d'activités génératrices de postes d'emplois;
- Transformation des déchets en produits ayant une valeur économique;
- Réduction des importations de matières plastiques vierges;
- Possibilité d'exporter des matières plastiques recyclées.

DÉFINITION DES DPA













Exemples de déchets plastiques agricoles générés dans la Région Souss Massa (Photos AgroTech SM)



IDENTIFICATION DES MATIÈRES PLASTIQUES UTILISÉES DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Les matières qui caractérisent les plastiques agricoles sont synthétisées dans le tableau cidessous.

Ces matières sont symbolisées soit sur l'emballage du plastique soit sur le plastique lui-même, ce qui permet d'identifier la matière plastique (chaque chiffre correspond à un type de matière plastique) et de s'assurer de sa recyclabilité. Chaque matière plastique recyclée fait l'objet d'une norme qui définit les caractéristiques techniques auxquelles elle doit répondre.



Identification normative des produits plastiques agricoles types (photos en haut) et des produits issus de leur recyclage (photos en bas)

(Centre Technique de Plasturgie et de Caoutchouc CTPC)



CARACTÉRISATION DES PLASTIQUES AGRICOLES

FILMS PLASTIQUES DE COUVERTURE







Norme de spécifications techniques :

NM 05.2.057 Version 2022

Types des films de couverture :

- •Film non thermique : pour application dans le forçage et le semiforçage de plantes;
- •Film transparent thermique: pour application dans le forçage et le semi-forçage des plantes lorsqu'un effet thermique IR est souhaité;
- •Film diffusant thermique: pour application dans le forçage et le semi-forçage des plantes lorsqu'un effet thermique IR et la diffusion de lumière sont souhaités.

Exigences du marquage:

Désignation :

Utilisation du film "Film de couverture" plus le type (Exemple : Diffusant thermique); Référence à la norme NM 05.2.057;

Largeur nominale en mm;

Epaisseur nominale en μm;

Classe de durabilité (F1, F2, F3, ...F7)2.

- •Marque du fabricant;
- •Les données de production (mois et année);
- •Le symbole S dans le cas de non garanti contre les produits phytosanitaires;
- •Type de polymère.

FILM NON THERMIQUE	FILM TRANSPARENT THERMIQUE	FILM DIFFUSANT THERMIQUE	
ET CARACTÉRISTIQUE	S DIMENSIONNELLES		
Régulier			
± 5%			
-15%/+25%			
	0% / +4% 0% / 2,4%		
ACTÉRISTIQUES MÉCANI	QUES ET OPTIQUES		
	THERMIQUE ET CARACTÉRISTIQUE	THERMIQUE ET CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES Régulier ± 5% -15%/+25%	

NON THERMIQUES/THERMIQUES/THERMIQUES DIFFUSANTS



² Classe du film selon sa résistance au vieillissement

CARACTÉRISATION DES PLASTIQUES AGRICOLES

FILMS PLASTIQUES DE PAILLAGE







Norme de spécifications techniques :

NM 05.2.054 Version 2010

Types des films de paillage :

- •Film de paillage transparent (normal) : utilisé quand un effet thermique IR normal est souhaité (Pas d'influence sur la croissance des herbes).
- •Film de paillage thermique clair : utilisé quand un effet thermique IR est souhaité (Pas d'influence sur la croissance des herbes).
- •Film de paillage diffusant : utilisé quand un effet thermique IR et lumière diffusée sont souhaités (Pas d'influence sur la croissance des herbes).
- •Film de paillage noir ou noir/blanc : empêche la croissance des herbes

Exigences du marquage:

Désignation

Dénomination "Film de paillage"; Référence à la norme NM 05.2.054;

Type de film (Exemple : Normal);

Largeur en mm;

Epaisseur nominale en μm; Durabilité (Classe N ou A)³

- •Marque du fabricant;
- •Les données de production (mois et année).

FILM DE PAILLAGE NORMAL FILM DE PAILLAGE THERMIQUE CLAIR/ DIFFUSANT FILM DE PAILLAGE NOIR OU NOIR/ BLANC

		DIFFUSANT	DLANC	
ASPECT ET CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES				
Aspect	Régulier			
Tolérance sur l'épaisseur moyenne/Epaisseur nominale	± 5%	≥ 5%	± 5%	
Tolérance sur l'épaisseur ponctuelle/Epaisseur nominale	Selon l'épaisseur	± 15%	Selon l'épaisseur	
Tolérance sur la largeur/ Largeur nominale		± 2%		

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES ET OPTIQUES

VOIR LA BASE DE DONNÉES DES TYPES DE PLASTIQUES AGRICOLES/ CARACTÉRISTIQUES DES FILMS DE PAILLAGE.



³ Classe du film selon sa résistance au vieillissement.

CARACTÉRISATION DES PLASTIQUES AGRICOLES

TUYAUX-DISTRIBUTEURS





•Réutilisation:

Tuyaux-distributeurs jetables. Tuyaux-distributeurs réutilisables.

•Régulation de pression :

Distributeurs/tuyaux-distributeurs non autorégulants. Distributeurs/tuyaux-distributeurs autorégulants.



Fonctionnement normal. Fonctionnement anti- fuites.

•Type de raccordement du distributeur au tuyau :

Distributeur en ligne.
Distributeur de jonction.

Tuyau-distributeur formé ou intégré dans le tuyau.





Dénomination "Tuyau-distributeur" ; Référence à la norme NM ISO 9261 ; Le diamètre nominal en mm ;

Le débit nominal en litres par heure;

La pression de fonctionnement maximale en multiples de 100 kPa.

•Nom ou Marque du fabricant;

•Les données de production (notamment l'année) ;

•Une flèche indiquant le sens de l'écoulement de l'eau (applicable uniquement si ça influence le débit);

L'espacement des unités de distribution, en cm.





SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES TUYAUX-DISTRIBUTEURS UNIFORMITÉ • Le débit moyen de l'échantillon d'essai ne doit pas s'écarter du débit nominal de $\pm 7 \%$; **DU DÉBIT** • Le coefficient de variation Cv du débit de l'échantillon d'essai ne doit pas dépasser 7 %. • La courbe de débit doit être conforme à la courbe présentée dans la documentation du **DÉBIT EN** fabricant, compte tenu d'une variation maximale tolérée de ± 7 %; **FONCTION DE LA** • Pour les distributeurs/unités de distribution antifuites, la pression de l'écoulement ne PRESSION D'ENTRÉE doit pas varier de plus de 20 % de la pression déclarée par le fabricant. **DÉTERMINATION DE L'EXPOSANT** L'exposant calculé ne doit pas s'écarter de la valeur déclarée par le fabricant de ± 5 %. **DU DISTRIBUTEUR** L'épaisseur de paroi du tuyau-distributeur ne doit pas être inférieure à 90 % de l'épaisseur **EPAISSEUR** de paroi déclarée. **DE PAROIS** DIAMÈTRE Le diamètre intérieur mesuré ne doit pas s'écarter de plus de \pm 0,3 mm du diamètre INTÉRIEUR **ESPACEMENT** Les espacements des unités de distribution ne doivent pas s'écarter de plus de 5 % **DES UNITÉS** de ceux déclarés par le fabricant. **DE DISTRIBUTION** CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

VOIR LA BASE DE DONNÉES DES TYPES DE PLASTIQUES AGRICOLES/CARACTÉRISTIQUES
DES TUYAUX D'IRRIGATION

VALORISATION DES DÉCHETS PLASTIQUES AGRICOLES

Les déchets plastiques agricoles peuvent être collectés et recyclés de manière efficace pour fabriquer de nouveaux produits utiles. La figure ci-dessous illustre le contexte réglementaire du traitement des déchets plastiques agricoles.

DÉCHETS NON DANGEREUX

La valorisation par recyclage des déchets plastiques non dangereux est autorisée.

VALORISATION DES DÉCHETS PLASTIQUES AGRICOLES

DÉCHETS DANGEREUX

La valorisation des déchets plastiques dangereux nécessite une autorisation d'installation spécialisée (Décret n° 2-14-85 du 28 rabii l 1436/20 janvier 2015) relatif à la gestion des déchets dangereux/Article 29.

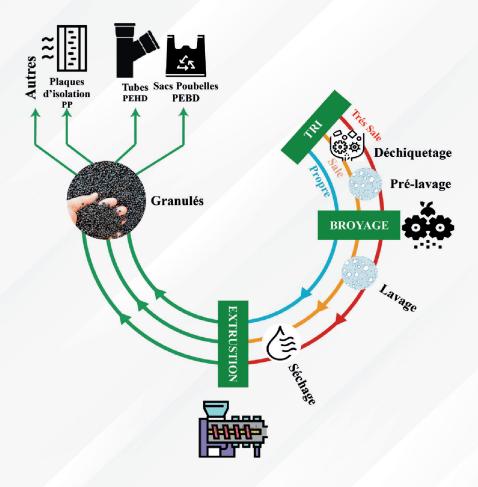
GESTION DES DÉCHETS PLASTIQUES AGRICOLES LES BONNES PRATIQUES



LE TRI À LA SOURCE PERMET D'OBTENIR UNE BONNE QUALITÉ DE LA MATIÈRE CAR CHAQUE TYPE DE PLASTIQUE PRÉSENTE DES CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES

Compte tenu des caractéristiques spécifiques de chacun des déchets plastiques agricoles générés, il est indispensable de bien les trier et de les rassembler par catégorie de DPA pour les préparer ensuite aux étapes de recyclage.

Plus les moyens d'identification, de tri et de séparation sont précis et efficaces, plus cours et plus efficient sera le cycle de recyclage, et meilleure sera la qualité du produit valorisé obtenu.



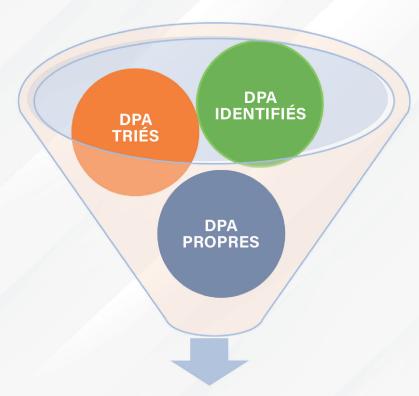
Etapes du processus de recyclage selon l'état de propreté et d'homogénéité des déchets plastiques agricoles

(Source modifiée : https://www.adivalor.fr/actualites/index_detail.html?r id=640)

Plus les déchets plastiques agricoles présentés au recyclage sont propres, plus le cycle de recyclage est court et des économies d'énergies (eau de lavage et énergie) sont maitrisées.



EN RESPECTANT LES CONSIGNES DE GESTION POUR CHAQUE NATURE DE DÉCHETS PLASTIQUES AGRICOLES,



Cycle de recyclage optimisé Énergie économisée

NOUS CONTRIBUONS A CE QU'ILS SOIENT PLUS FACILEMENT VALORISÉS

ACTIONS PREVENTIVES

• Veiller sur le choix des produits plastiques agricoles appropriés à l'utilisation prévue, et conformes aux normes de qualité.



- Respecter les dispositions d'utilisation et d'installation des produits plastiques agricoles (à titre d'exemple, voir la norme NM 05.2.059 : Plastiques - Films plastiques pour l'agriculture et l'horticulture - Conditions de mise en œuvre et d'utilisation).
- Prohiber l'incinération des déchets plastiques agricoles.



(Source : Guide AgroTech SM sur le tri et le prétraitement des plastiques agricoles usagés)

Loi 28-00, Article 7 : l'incinération des déchets en plein air est interdite

BONNES PRATIQUES DE GESTION DES DÉCHETS PLASTIQUES AGRICOLES

- Tri et stockage : Séparer les déchets plastiques agricoles par type de matériau plastique ;
- Stocker les déchets à l'abri des intempéries et de toute source de chaleur ;





Stockage des déchets plastiques agricoles

(Photos AgroTech SM)



 Éviter la contamination des déchets.
 Pour ce faire, éviter leur stockage dans le même endroit que les produits dangereux et/ou dans des endroits exposés aux impuretés et aux contaminants;

(Photos AgroTech SM)

- Compacter les déchets pour faciliter le transport ;
- Mettre les déchets à l'abri de toute détérioration provoquant la chute des propriétés intrinsèques des matériaux.







BONNES PRATIQUES DE COLLECTE ET DE STOCKAGE DES DÉCHETS PLASTIQUES AGRICOLES





Recyclable à 80% pour des épaisseurs supérieures à 120 microns.



Nettoyez les parties enterrées des films, pliez, enroulez et tassez ou mettez en balle.

Recyclable à 30-40% pour des épaisseurs inférieures à 30 microns, 40-50% pour des épaisseurs comprises entre 30 et 40 microns,

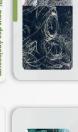
EMBALLAGES VIDES
DE FERTILISANTS

FICELLES ET FILETS DE



supérieures à 0,9 mm. Pour les épaisseurs Recyclable à 80-85% pour des épaisseurs inférieures à 0,9 mm, les tuyaux sont recyclés au même titre que les gaines(65-70%).

indésirable (terre, végétaux, etc.) contaminants ou les matières Enroulez-les et attachez-les.





Recyclable à 75-80%.

les conditionner séparément dans maximum de résidu organique et Secouez-les pour éliminier le des sacs.

maximum de terre et de résidus

et stockez-les de manière Videz-les en éliminant le

empilée à l'abri du soleil.



Recyclable à 90%





Recyclable à 80-95%

Recyclable à 90%



maximum de paille, de foin ou conditionnez-les séparément Secouez-les pour éliminer le autre résidu organique et dans des sacs.

Retirez le maximum de terre puis stockez-les à l'abri de

soleil.

intégralement. Enlevez les agrafes et posez-les à plat les uns sur les

stockez-les en sacs ou en unités. Bidons: Rincez, égouttez puis Sacs: secouez et videz-les



Recyclable à 60-65%.



stockez-les sur palette à l'abri et de restes de végétaux, puis Retirez le maximum de terre de soleil.

Guide technique et pratique sur la gestion et la valorisation des déchets plastiques agricoles

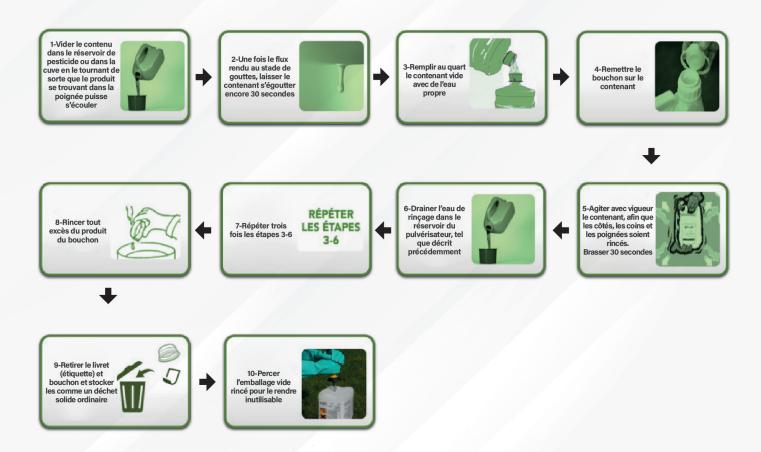


Recyclable à 60-65%

LES DÉCHETS DANGEREUX

<u>Déchets dangereux</u>: toutes formes de déchets qui, par leur nature dangereuse, toxique, réactive, explosive, inflammable, biologique ou bactérienne, constituent un danger pour l'équilibre écologique tel que fixé par les normes internationales dans ce domaine ou contenu dans des annexes complémentaires⁴.

Cas des déchets plastiques agricoles dangereux: les déchets dangereux sont les emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; référencés sous 15 01 10, 15 01 11 et 02 01 08 dans la liste des déchets dangereux classifiés selon le décret n° 2-07-253 du 14 rejeb 1429 (18 juillet 2008) portant classification des déchets et fixant la liste des déchets dangereux. C'est le cas des emballages vides des phytopharmaceutiques (EVP). La figure ci-dessous présente le processus à suivre pour gérer les emballages vides des phytopharmaceutiques.



Etapes de rinçage des emballages vides des phytopharmaceutiques EVP

(Centre Technique de Plasturgie et de Caoutchouc CTPC)

⁴ Tels que définis par la Loi 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination promulguée par le dahir n° 1-06-153 du 30 chaoual 1427 (22 novembre 2006).



LES EMBALLAGES VIDES DES PHYTOPHARMACEUTIQUES (EVP) DOIVENT ÊTRE COLLECTÉS PAR UN PRESTATAIRE AGRÉÉ !!!





(Photos prises par AgroTech SM)



(Photo de la société Chemical Consulting)

RECYCLAGE DES DÉCHETS PLASTIQUES AGRICOLES



LE RECYCLAGE MÉCANIQUE

UNE SOLUTION DÉJÀ BIEN ÉTABLIE AVEC DES ENJEUX TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Le procédé de recyclage mécanique consiste à trier, broyer, laver, puis sécher les déchets. La matière obtenue peut ensuite être extrudée et granulée pour obtenir des recyclâts. Dans ce type de recyclage, les déchets sont recyclés sans que la structure intrinsèque de la matière ne soit modifiée.



Etapes du processus de recyclage mécanique

(Centre Technique de Plasturgie et de Caoutchouc CTPC)

1- BROYAGE/DÉCHIQUETAGE

Le déchiquetage et le broyage permettent de réduire la taille des déchets plastiques agricoles dans le but de diminuer leur volume ce qui facilite les étapes suivantes du processus de recyclage.

Le déchiquetage est principalement opté dans le cas des déchets qui se présentent sous forme de films.

2- LAVAGE

Le lavage permet d'éliminer les saletés et les contaminants (matières organiques, huiles, poussières, etc.) des déchets plastiques agricoles. Le type de lavage le plus utilisé est le lavage par flottation qui repose sur la flottabilité dans l'eau des déchets plastiques déjà déchequetés/broyés pour les séparer et les laver.

3- SÉCHAGE

L'étape de séchage est une étape importante pour obtenir une matière décontaminée regénérable ou extrudable sans trace d'humidité. Le séchage peut être à l'air libre, thermique ou mécanique.

4- MICRONISATION

La micronisation consiste à broyer de manière très fine les déchets plastiques pour obtenir des poudres. C'est une méthode de broyage très spécifique réservée à certaines applications comme la fabrication des tubes en polychlorure de vinyle (PVC).

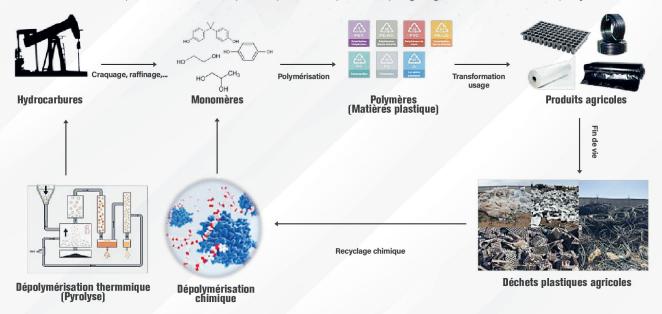
5- FABRICATION DE RECYCLÂT (GRANULATION)

Au moyen du procédé extrusion, les déchets plastiques sont transformés en granulés. L'extrudeuse comprend un long canon donnant lieu, grâce à la chaleur et à la friction assurée par son axe interne, à la plastification des déchets. Un système mono filament installé à la sortie de l'extrudeuse permet de donner la forme de granulés de la taille souhaitée à la Matière Première Secondaire (MPS) pouvant être utilisée, en substitution totale ou partielle de la matière première vierge, dans la fabrication de nouveaux plastiques agricoles et d'autres types de produits plastiques.



LE RECYCLAGE CHIMIQUE

Il s'agit de la conversion en monomères ou en nouvelles matières premières par la modification de la structure chimique des déchets plastiques soit par craquage, gazéification ou dépolymérisation.

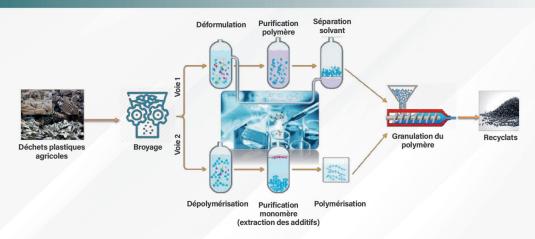


Recyclage chimique des déchets plastiques

(Figure du Centre Technique de Plasturgie et de Caoutchouc CTPC)

Le procédé de recyclage chimique le plus utilisé est la pyrolyse. Il consiste à chauffer les déchets plastiques puis condenser les gaz obtenus par la suite, les températures de chauffage et de condensation dépassent 400°C. Les produits d'entrée peuvent être des caoutchoucs (pneus usagés) ou des plastiques tels que le PP, PE, PVC et PS avec en sortie du noir de carbone, des carburants et des gaz inflammables.

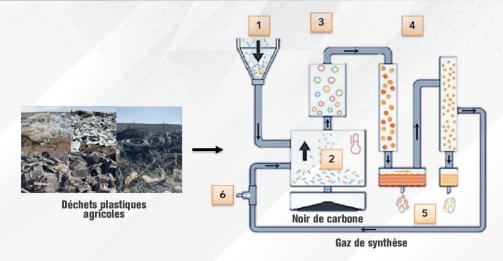
DÉPOLYMÉRISATION



Dépolymérisation des déchets plastiques

(Source modifiée: https://www.usinenouvelle.com/article/recycler-les-plastiques-grace-a-la-chimie.N2047142)

- Voie 1 : La déformulation implique la dissolution de la plupart des additifs qui composent le déchet dans un solvant afin de les séparer du polymère de base.
- Voie 2 : La dépolymérisation provoque la rupture de la chaîne polymère, il est donc nécessaire de passer par une nouvelle étape de polymérisation pour revenir au matériau polymère de base.
- Les deux voies nécessitent une étape finale de granulation pour obtenir une matière première recyclée sous forme de granulés uniformes et prêts à être transformés.



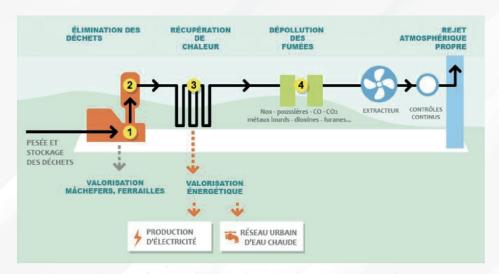
Pyrolyse des déchets plastiques agricoles

(Source modifiée : https://www.enerzine.com/plastic-odyssey-ce-navire-transforme-les-dechets plastiques-en-carburant/25220-2018-06)

- Déchets broyés ;
- 2. Phase de pyrolyse : Chauffage à plus de 400°c en absence d'oxygène ; puis décomposition en plusieurs composants (vapeurs d'huile, gaz de synthèse et noir de carbone) ;
- 3. Catalyse : Les grosses molécules sont cassées en molécules de plus petites tailles ;
- 4. Condensation : Séparation de l'essence et de diesel ;
- 5. Récupération des liquides (Essence et diesel);
- 6. Récupération du gaz de synthèse et utilisation pour alimenter le réacteur de pyrolyse.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Les déchets plastiques agricoles peuvent être une source d'énergie par incinération directe. En effet, quand la propreté et la quantité des déchets rendent le recyclage mécanique techniquement difficile ou quand leur flux n'est pas issu de compositions maitrisées, ils peuvent être transformés en énergie « Chaleur ou Electricité ».



Exemple de procédé de la valorisation énergétique

(Source modifiée: https://www.sila.fr/nos-missions/les-missions-du-sila/lunite-de-valorisation-energetique-sinergie/)

- 1. Elimination des déchets par auto-combustion ;
- 2. Destruction des boues;

- 3. Production d'électricité et de chaleur;
- 4. Dépollution des fumées.



Agir de manière responsable n'est plus une option mais un devoir pour gérer nos exploitations agricoles dans le respect des normes environnementales.

En adoptant des pratiques de tri, de collecte et de recyclage appropriées de nos déchets agricoles, nous contribuerons à la réduction de la pollution plastique, à l'économie de ressources précieuses et à la promotion d'une agriculture durable.



Chaque geste compte : en utilisant des alternatives au plastique vierge, en investissant dans des technologies respectueuses de l'environnement, et en sensibilisant nos pairs, nous devenons des acteurs actifs du changement.

Ensemble, nous pouvons transformer les défis en opportunités pour un avenir plus propre et prospère.

Engageons-nous dès maintenant pour inspirer les générations futures à préserver notre planète.

المملكــة المغربيــة ♦XM^&† I MEYO&. Royaume du Maroc



وزارة الانتقال الطاقي والتنمية المستدامة - قطاع التنبية المستدامة - المستدامة - المستدامة - المستدامة - المستدامة - خلاف المستدامة - Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable - Département du Développement Durable













Tél.: +212 528 231 400 / +212 528 242 553 - contact@agrotech.ma

Siège : Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Complexe Horticole d'Agadir,

Km 2, Route de Taroudant, BP 121, Ait Melloul

Bureau annexe : Cité de l'Innovation SM, rue Oued Ziz, 80000 - Agadir - MAROC